

Tel: 04 90 28 00 21

Email: mfr.richerenches@mfr.asso.fr

Site: ww.mfr-richerenches.org

Projet Educatif du Mouvement



UNE AMBITION:

La professionnalisation des adultes au service du territoire

- L'approche éducative des MFR
- Un climat éducatif familial
- L'apprentissage de la citoyenneté
- La pédagogie des MFR
- La mobilité
- La place de familles

MFR RICHERENCHES

Formation par l'alternance

3ème et 4ème Agricole • CAPa Elevage • CAPa Jardin-Paysage • Bac Pro Vigne et Vin • Bac Pro GMNF • TJEV Technicien Jardins et Espaces Verts 85, Chemin des Abeillers.

84600 Richerenches • 04 90 28 00 21 mfr.richerenches@mfr.asso.fr













Pour accompagner le projet d'un apprenant, dans le cadre d'une formation par alternance, il est important, aux yeux des Maisons familiales rurales, d'assurer une relation étroite entre les différents partenaires qui interviennent dans l'éducation.

Pour établir cette relation, certaines attitudes et comportements sont à privilégier :

- Le dialogue et l'écoute.
- Le respect des uns et des autres.
- La confiance entre les partenaires.
- La complémentarité : chacun doit savoir quel est son rôle et comment il peut l'assurer au mieux.
- L'exemplarité : avec les adolescents, mieux que les paroles, c'est le comportement des adultes qui sert de référence et qui permet aux jeunes de s'identifier.

L'approche éducative des MFR



Les Maisons familiales rurales souhaitent mobiliser tous les acteurs engagés dans la formation des jeunes autour d'un projet partagé reposant sur .

• Le principe de coéducation : les familles sont les premières responsables de l'éducation de leurs enfants. Elles exercent leurs droits et assument leurs responsabilités tout en confiant à la MFR et à un maître de stage ou d'apprentissage une « part » de

cette éducation.

- Le développement et la promotion de la personne : la MFR essaye d'accompagner au mieux chaque individu dans son projet et selon ses possibilités. Elles ont besoin de toutes les bonnes volontés pour y arriver.
- Le « savoir vivre ensemble » et l'ouverture aux autres et au monde : à travers la vie résidentielle, la place donnée au groupe, les activités culturelles... l'éducation des jeunes et l'apprentissage de la citoyenneté tiennent une place importante dans les MFR.
- La responsabilisation des élèves ou des apprentis : tant à l'occasion des séjours en entreprise qu'à la MFR, les activités confiées aux jeunes doivent lui permettre de progresser, d'acquérir de l'autonomie, de s'impliquer et de prendre progressivement des responsabilités.

La finalité est de permettre à tous les apprenants de réussir tant d'un point de vue personnel que social et professionnel, d'intégrer le monde des adultes et de trouver leur place dans la société.

Un climat éducatif familial

Une Maison accueille en moyenne 150 élèves, parfois moins, parfois plus. Tous les élèves ne sont pas présents en même temps dans la Maison du fait de l'alternance. En moyenne, 15 % de ces élèves ont de 14 à 15 ans, 55 % entre 16 et 18 ans, et 30 % au-delà. C'est une des particularités des Maisons familiales rurales : un nombre d'élèves relativement limité garantir proximité convivialité au sein de l'établissement. et Le directeur encadre, avec son équipe, les élèves et coordonne la vie quotidienne de l'établissement. Avec lui, des formateurs (des moniteurs), une maîtresse de maison ou un cuisinier, une ou plusieurs secrétaires, un responsable de l'entretien et un surveillant de nuit. Les formateurs ne sont pas seulement des enseignants chargés de cours. Ils ont une fonction plus globale. Ils accompagnent les élèves dans leur projet professionnel et personnel et animent également temps hors les Au-delà de cette équipe éducative de salariés, d'autres acteurs (familles, maîtres de stage, responsables locaux...) gravitent autour de la Maison familiale et participent à son fonctionnement.

Parallèlement, à la Maison familiale, à travers la vie résidentielle et la vie en groupe, le dialogue avec les formateurs, le jeune apprend à se connaître, il mesure ses possibilités et ses limites.

Ainsi, les jeunes qui ont parfois rencontré des difficultés scolaires reprennent goût aux études. Ils sont remis en selle grâce aux activités pratiques et réalisent des parcours d'études valorisants.

L'apprentissage de la citoyenneté

L'apprentissage de la vie en collectivité est un axe à part entière de la formation. Les élèves sont là pour se former et préparer un diplôme mais aussi pour apprendre à vivre ensemble, en collectivité, la société. C'est dans cet esprit que la majorité des élèves scolarisés en Maison familiale est inscrite en internat. Dormir dans l'établissement impose un rythme différent de celui de la famille. Il faut se plier aux règles de vie en commun, apprendre à se débrouiller seul, à devenir autonome et responsable. Les temps résidentiels sont des moments privilégiés de l'apprentissage de la vie de groupe. Ces temps comprennent des activités sportives, des travaux manuels, des sorties culturelles. des soirées à thème. des rencontres... La maîtresse de maison et les salariés chargés de l'entretien s'occupent de la tenue générale du lieu mais tout le monde est responsable de la propreté des locaux. En début de semaine, on répartit les tâches et chaque élève se voit confier un service pour la durée de son séjour hebdomadaire. Ici, on est de service de table ou de vaisselle, là de chambre, plus loin de classe... Un principe qui permet de responsabiliser chaque élève, sur le plan matériel mais aussi relationnel.

La pédagogie des MFR

La pédagogie des Maisons familiales rurales est basée sur l'alternance de semaines de cours à la MFR, où sont dispensés des cours et des activités théoriques et pratiques, et des semaines en entreprise, en situation professionnelle en vraie grandeur. Pour mettre en œuvre ces formations par alternance où chaque jeune est actif, les Maisons familiales rurales :

- Élaborent un plan de formation qui organise les apprentissages entre les différents lieux éducatifs sur l'année (les temps à la MFR et les temps en entreprise sont étroitement associés).
- Préparent les séjours en entreprise. Les jeunes doivent réaliser une enquête appelée plan d'étude durant leur stage. Ce travail sera utilisé dans les cours au retour à la Maison familiale.
- Proposent un carnet de liaison, entre les parents, les maîtres de stage ou d'apprentissage et les moniteurs, qui facilite la communication.

La mobilité

Les expériences de mobilité des jeunes, des moniteurs, des maîtres de stage à travers l'Europe et le monde, développées au sein des Maisons familiales, sont diverses et variées : voyages d'étude, stages, échanges... Elles permettent aux personnes en formation et à leur famille de s'ouvrir sur de nouvelles réalités socioprofessionnelles et donc de renforcer leurs compétences. Pour les maîtres de stage, cette mobilité européenne les ouvre sur de nouvelles réalités professionnelles. Pour les Maisons familiales, cette ouverture et ces actions avec leurs partenaires européens enrichissent leurs pratiques pédagogiques. Le conseil d'administration de l'Union nationale souhaite un investissement important dans les mobilités et invite les associations à s'engager sur les points suivants :

- mettre en avant la volonté d'ouverture vers l'Europe et le monde des Maisons familiales rurales pour tous les jeunes par l'inscription de la mobilité professionnelle dans le projet d'association de chacune des Maisons familiales.
- intégrer pleinement les actions de mobilité professionnelle dans les plans de formation ainsi que dans les plans d'évaluation des jeunes.
- faire bénéficier les nouveaux formateurs d'une expérience de mobilité dans la formation pédagogique. De même, cette expérience pourra être intégrée dans des actions de perfectionnement des moniteurs.
- s'engager pour que chaque jeune ait la possibilité d'avoir une expérience de mobilité dans son parcours de formation.

La place de familles

Les MFR accordent une place privilégiée aux parents. Dès l'inscription des jeunes en formation, les familles deviennent adhérentes de l'association. Elles sont majoritaires dans les conseils d'administration. Ce rôle reconnu dans les statuts se traduit par une vie associative vivante qui permet d'impliquer tous les parents.

Quelle place pour les parents dans l'école ? La question fait régulièrement débat et la loi sur la « Refondation » de l'école n'y a pas échappé. Il est fini le temps où les parents étaient persona non grata. Elle est passée l'époque où les parents s'effaçaient devant l'institution scolaire. Ils ont petit à petit gagné du terrain en essayant de mettre un pied dans l'école, mais sans parvenir toutefois à lever les incompréhensions de part et d'autre. La nouvelle loi sur l'école votée en juillet 2013 a constitué une avancée de ce point de vue. Dans son article 1, elle fait la promotion de la « coéducation », un « des leviers essentiels » de cette Refondation. Elle devrait se concrétiser par une participation accrue des parents à l'action éducative. Des outils sont listés dans la loi : l'instauration d'un espace ouvert aux parents au sein de l'école, une attention particulière de l'école à l'accueil de tous les parents, une visibilité accrue des actions de soutien à la parentalité ou encore la mise en place d'un nouveau service public de

l'orientation avec notamment une expérimentation visant à donner le dernier mot aux parents concernant l'orientation de leurs enfants en fin de classe de 3e... Un affichage qui vise à résorber le décalage entre les parents et l'école dont les relations sont souvent réduites à de courts entretiens avec les enseignants.

Faire alliance

Dans ces conditions, parents et enseignants ont parfois du mal à se comprendre. Cette absence de dialogue constructif a créé des tensions qui nuisent au bon déroulement de la scolarité des jeunes. Des études québécoises montrent en effet que l'implication des adultes dans le parcours scolaire de leur enfant « favorise non seulement sa réussite scolaire, mais aussi son sentiment de bienêtre, son assiduité, sa motivation (...) ».

Instaurer la confiance

Et si les parents étaient les bienvenus dans l'école ? Et si l'école était un lieu ouvert ? Les MFR depuis l'origine ont fait ce pari. Émanation des familles, une MFR ne se conçoit pas sans les parents. Un principe qui a de quoi surprendre les familles habituées à rester à la porte de l'école. Dans les Maisons familiales, les parents doivent apprendre un nouvel alphabet : non seulement on leur propose d'entrer dans le centre de formation, non seulement on leur permet d'échanger avec l'équipe pédagogique à tout moment sans réticence, mais la MFR organise également le dialogue entre les familles, apprend à les connaître, n'hésite pas à les solliciter en fonction de leurs compétences, et les encourage même à faire partie du conseil d'administration qui gère la MFR (les conseils d'administration et les bureaux des associations MFR comportent la moitié au moins de parents ayant ou ayant eu un enfant à la MFR depuis moins de 3 ans). « Les MFR sont respectueuses des modes d'éducation des familles », explique Sylvie Gaulier, de l'UNMFREO. « Nous instaurons avec les parents une relation différente de celle qu'ils ont pu connaître auparavant. Nous cherchons à faire alliance avec eux. Il n'y a pas de jugement. Le ressort de cette relation est toujours la réussite des jeunes ». La MFR accueille le jeune et travaille avec lui son projet professionnel grâce à l'alternance pour qu'il prenne confiance et améliore ses résultats scolaires. En échange, elle offre un cadre éducatif qui nécessite un engagement des jeunes et des parents. « Les MFR sollicitent les parents là où ils sont en mesure de le faire. Elles portent un regard positif sur les familles », poursuit Sylvie Gaulier. C'est un état d'esprit que l'équipe partage avec le directeur. Cela fait l'objet d'une « vigilance permanente ».

Renforcer la place des parents



Si les MFR accueillent les parents c'est d'abord pour leur permettre d'accompagner leurs jeunes dans la formation. C'est aussi, dans un deuxième temps, pour les engager à s'impliquer dans ce collectif de familles que constitue l'association MFR. Cela ne se traduit pas nécessairement par la décision d'entrer dans le conseil d'administration. Il est possible de participer, en fonction de son temps disponible et de ses intérêts, en apportant sa contribution lors d'une commission, en témoignant auprès des jeunes sur son métier, en ouvrant la porte de son entreprise à une visite d'étude,

en participant aux temps forts organisés par la MFR. La vie associative ne se résume

évidemment pas au fonctionnement d'un conseil d'administration mais son action est cependant importante et c'est son dynamisme qui permet d'intégrer les nouveaux parents pour qu'ils s'engagent dans le projet de la MFR. Cette vie associative a besoin d'être cultivée et animée au quotidien. C'est pourquoi le mouvement a convié les associations à deux jours de réflexion en novembre prochain à Montpellier, sur la vie associative. Il a proposé aux directeurs et aux présidents, de faire vivre à des parents qui ne sont pas forcément engagés dans les conseils d'administration, un séminaire de réflexion autour de ce thème pour permettre aux familles « de se ressourcer pour agir davantage ensemble, pour renforcer la place de tous les acteurs » résume le Xavier Michelin, le président de l'Union nationale des MFR, et particulièrement celle des nouveaux parents.

La place des familles : une priorité fondamentale

Impliquer les parents dans la vie de la MFR ne se fait pas en claquant des doigts. C'est un souci permanent du directeur et du président, des moniteurs, des secrétaires... et des administrateurs. Un travail d'équipe en quelque sorte, quotidien et de longue haleine. Un éternel recommencement car les familles se renouvellent à chaque rentrée. Dans la Sarthe, lors de la journée du personnel réuni avant la rentrée de septembre, le thème « la famille au coeur de la formation du jeune » était à l'ordre du jour. « C'est à la fois un sujet transversal qui concerne tout le monde et c'est un thème qui revêt une importance particulière en MFR », explique Gilles Menant, directeur de la Fédération départementale. « La place des parents n'est pas un détail dans notre organisation, c'est une priorité fondamentale ». Pour lancer la réflexion, trois mères de familles ont témoigné de leur rencontre avec les MFR. « Nous avons malgré nous des représentations. Les parents ont des a priori sur les « enseignants », les équipes portent un regard sur les parents. L'objectif est de déconstruire ces préjugés grâce aux échanges. Pour cela, la MFR doit apprendre à connaître les parents et inversement », raconte Gille Menant. Une monitrice de la MFR de Fyé qui a produit un mémoire sur le sujet a aidé à engager le débat. Tout commence souvent lors de la journée portes ouvertes organisée au printemps, temps fort du recrutement pour les MFR. Elle mobilise les administrateurs et l'équipe : les nouvelles familles doivent être accueillies dans les règles. À la MFR de Craon Hippodrome en Mayenne, la journée portes ouvertes est un peu une fête. Du matériel agricole et des chevaux sont exposés, les anciens élèves sont conviés au barbecue de midi géré par les administrateurs. « Les visiteurs entendent la vision de l'équipe qui explique la pédagogie et le cadre dans lequel on accueille les jeunes et la version des administrateurs qui expliquent le fonctionnement de leur point de vue. Cela rassure les parents de parler à d'autres parents qui ont l'expérience », explique Jean-François Brosselier, le directeur de la MFR.

Apprendre à se connaître

Le moment de l'inscription des jeunes à la MFR est la première occasion de se découvrir. « Si le directeur prend le temps de s'intéresser à la famille qu'il a en face de lui, il pourra percevoir s'il est possible pour ce parent de dépasser le cadre de son enfant pour s'investir un peu plus », explique Gilles Menant. Mais la relation avec les parents n'est pas seulement l'affaire de l'équipe, elle concerne également les administrateurs qui, eux aussi, doivent chercher « à aller vers les nouveaux parents. » Pascal Bruchon, directeur de la MFR de Saint-Symphorien-sur-Coise dans le Rhône, termine toujours ses premiers entretiens avec les familles avec l'intervention d'une maman qui témoigne du parcours de son enfant à la Maison familiale. Dans cette MFR centrée sur l'apprentissage, la première difficulté pour les parents est de trouver un employeur. La MFR les soutient dans leurs démarches pour éviter le découragement. « Une grand-mère d'élève essaie également de mettre en contact les

entreprises et les jeunes dans les territoires. Les parents aussi peuvent activer leur réseau pour d'autres jeunes ». Les MFR permettent également aux parents de s'entraider pour résoudre les questions que peut poser l'organisation de l'alternance. Des solutions de logement à moindre coût ou de covoiturage pour aller en stage ou à la Maison familiale se mettent en place...

Renouveler le conseil



À la rentrée, les MFR ont toujours la préoccupation de renouveler d'administration bien que ce ne soit pas la préoccupation première des parents qui arrivent. « Des administrateurs viennent expliquer lors des réunions de rentrée aux nouvelles familles pourquoi ils trouvent passionnant de s'investir dans l'association en expliquant l'intérêt qu'ils y trouvent, la création de liens, une convivialité, complicité même » explique le directeur de la MFR de Saint-Symphorien. « Cela demande

beaucoup d'énergie, il faut renouveler le conseil d'administration tout en étant sur la durée. C'est un équilibre à retrouver à chaque fois. » En Basse-Normandie, dans le cadre d'une démarche régionale d'amélioration continue, la MFR de Vains a fait du renouvellement des administrateurs une priorité. « La richesse du conseil d'administration vient du nombre de parents représentés. Cela évite les dysfonctionnements », explique Olivier Deville, le directeur. « Nous repérons des familles qui pourraient être intéressées pour entrer dans le conseil d'administration. Ce sont les membres du bureau qui ensuite les appellent et savent les convaincre. Nous nous retrouvons lors d'une réunion informelle. Les administrateurs servent en quelque sorte de parrains. Nous en sortons gagnants. Par exemple, lors d'un conseil d'administration, quand c'est un parent qui témoigne sur le voyage d'étude des jeunes qu'il a accompagné avec le moniteur, cela a une autre portée que quand c'est le moniteur qui raconte. Tout ce que les parents peuvent dire de la MFR a un impact beaucoup plus fort, j'en suis convaincu ». À quoi mesure-t-on la vitalité d'une vie associative ? « A l'ambiance qui règne à la MFR, à un état d'esprit », disent les directeurs et les présidents. Comment initier des espaces de rencontre qui invitent au partage et à la convivialité ? Certaines MFR ont instauré le café du lundi matin ou du vendredi soir. D'autres affichent systématiquement dans le hall de la MFR, les photos des activités conduites par les jeunes pendant la semaine. Ces attentions donnent de « bonnes raisons » aux familles d'entrer dans la MFR et d'échanger entre parents et avec les moniteurs présents pour les accueillir.

Donner du sens

En dehors des réunions et rencontres autour du parcours de formation des jeunes auxquelles participent les familles, les MFR travaillent à d'autres façons de les impliquer. Mobiliser les familles sur les questions éducatives permet aux parents d'être reconnus dans leur rôle. Ainsi la MFR de Routot expérimente depuis 5 ans une réflexion sur les règles de vie des élèves avec les parents, les jeunes et les administrateurs. Sont concernées les classes de 4e, CAPA première année et Seconde. La démarche se construit au mois de mai en plusieurs étapes. D'abord les élèves au sein de la classe font des propositions, à la suite d'un brainstorming, animé par un moniteur, sur, ce qu'on appelle à la MFR, les « règles de vie », c'est-à-dire le fonctionnement quotidien qui ne relève pas du règlement intérieur. Les idées qui recueillent la

majorité sont présentées par les délégués au directeur, Ludovic Rosé, qui met en commun les propositions de toutes les classes. La Maison familiale invite ensuite les parents des élèves concernés à une réunion de conseil d'administration élargie sur les règles de vie, avec la participation des jeunes sur la base du volontariat et de l'équipe éducative. L'assemblée travaille en ateliers sur les améliorations proposées par les jeunes que les parents acceptent ou non. En plénière, les propositions sont reprises une par une. Si une majorité de oui se dégage pour une proposition, la règle évolue, sinon rien ne change. En cas d'égalité, le conseil d'administration se charge de trancher. Les nouvelles règles s'appliquent à la rentrée suivante. Ce petit moment de démocratie et d'apprentissage de la citoyenneté a pour but de montrer aux parents « que la MFR n'est pas toute puissante. Les choses ne viennent pas d'en haut. Elles se discutent. Cela crée de l'adhésion et de la cohésion. C'est un exemple simple qui montre comment la MFR reconnaît la parole et le statut de parents. Il s'établit avec eux une proximité qui permet ensuite d'avancer sur d'autres terrains », explique Ludovic Rosé. Puzzle d'initiatives, tous ces exemples ne sont qu'une infime parcelle des actions quotidiennes mises en oeuvre dans les MFR dont la préoccupation est de permettre aux parents de se sentir suffisamment à l'aise pour oser prendre des responsabilités.

Les parents et les stages

La MFR de Craon Hippodrome, en Mayenne, mobilise depuis toujours les parents sur l'accompagnement des jeunes en stage. À l'automne, la MFR organise une semaine consacrée aux visites de stage auxquelles elle convie les parents. 95 % des visites se font à ce moment-là. « Cela permet aux parents d'entrer en communication avec les maîtres de stage. Le jeune présente la structure, fait visiter aux parents, c'est un moment important. Le fait que les parents soient là modifie également le regard porté par le maître du stage. Il apprécie cet investissement. On sent les parents satisfaits et pour le jeune c'est un moment très valorisant », résume le directeur Jean-François Brosselier.